



ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE

COOPÉRATION ENTRE LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ET DOMAINES SKIABLES DE FRANCE
POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DE L'ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE

Signature d'une charte nationale le 26 février /14h30 au Salon de l'Agriculture

par Messieurs Guy Vasseur Président des Chambres d'agriculture
et Pierre Lestas, Président de Domaines Skiabiles de France

EN PRÉSENCE DE NOMBREUX ÉLUS DE LA MONTAGNE

> UN MÊME TERRITOIRE

Les domaines skiabiles et l'agriculture partagent, valorisent et entretiennent les mêmes espaces.

Impact économique avec **aménagements** et **équipements** de la montagne, supports de l'activité touristique hivernale, **générateurs d'emplois** pour le premier, impact économique et paysager, avec le **maintien d'actifs locaux** en toute saison, **l'entretien des sols** par la pâture ou la fauche, et la production agricole locale pour l'autre.

Ces deux entités contribuent de manière complémentaire à renforcer l'attractivité du territoire de montagne.

> UNE CHARTE NATIONALE

Ces deux acteurs de l'économie de montagne évoluent au sein du réseau des **Chambres d'agriculture** et de **Domaines Skiabiles de France**, deux entités qui veulent aujourd'hui rapprocher les acteurs économiques et leurs structures, pour un développement harmonieux et équilibré de leurs activités. Cette collaboration permettra, au-delà de **faciliter** le développement de chaque secteur, de **trouver des alliances** face aux politiques publiques, de favoriser les synergies sur des interventions opérationnelles, et de **valoriser réciproquement** chacune des filières. Fruit d'une réflexion initiée dans les montagnes de Savoie, **une charte nationale sera signée le 26 février à 14h30 au Salon de l'Agriculture.**

> LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Agriculture de montagne :

La double activité, est une composante importante de ces territoires. En effet, 22% des exploitants et co-exploitants pluriactifs de France se trouvent en zone de haute-montagne, montagne et piémont. La diversification des activités agricoles par l'hébergement, l'artisanat, la restauration est bien la vitrine de la complémentarité des deux entités.

En terme **d'offre alimentaire**, l'agriculture de montagne se positionne sur le devant de la scène par son activité génératrice de **produits diversifiés, de qualité et à haute valeur ajoutée**. Elle joue donc un rôle important pour la **sécurité et la diversité de l'offre alimentaire**, ainsi que dans l'approvisionnement de bassins de consommation de proximité (notamment en produits frais).

La présence **des alpages et des pratiques pastorales** constituent une des caractéristiques de l'économie agricole des départements de montagne sur des territoires où le foncier est rare. Les alpages rassemblent des milieux où la présence séculaire de troupeaux dans le cadre de pratiques d'élevage extensives a permis le développement **d'habitats et d'espèces à forte valeur environnementale**. Les Chambres d'Agriculture par leur expertise et les conseils qu'elles délivrent **intègrent l'enjeu de coexistence du développement d'une activité économique et la préservation de l'eau et de la biodiversité.**

Domaines skiabiles :

La France est le **premier domaine skiable du monde, en fréquentation et en nombre de remontées mécaniques**. Les domaines skiabiles constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne et conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). **Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires.**

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE

Domaines Skiabiles de France est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiabiles. Créée en 1938, elle fédère 406 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiabiles), 168 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...).

Elle défend, représente et informe ses adhérents sur tous les sujets présentant un enjeu pour la montagne et les domaines skiabiles. **En 2013 La France est la première destination mondiale du ski avec 57,9 millions de journées skieurs vendues devant les USA et l'Autriche. Les domaines skiabiles, c'est également 120 000 emplois générés pendant l'hiver dont 18000 dans les domaines skiabiles (80% de saisonniers), 300M d'€d'investissements par an, et le premier parc de remontées mécanique au monde, dans 250 stations.**

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Les Chambres d'Agriculture, par leur expertise et les conseils qu'elles délivrent, intègrent l'enjeu de coexistence du développement d'une activité économique et la préservation de l'eau et de la biodiversité.

> UN GUIDE DE COOPÉRATION

Ce guide, destiné à l'ensemble des professionnels concernés, les accompagne vers une meilleure coopération locale sur les territoires. Il comprend des fiches thématiques avec des exemples de réalisations communes concernant :

- **Les aménagements et les équipements**

Fiche 1 : Terrassements et végétalisation

Fiche 2 : Gestion partagée des espaces d'altitude

Fiche 3 : Mutualisation des équipements et aménagements

- **La gestion de l'eau**

Fiche 4 : Culture de la neige

- **Les outils financiers**

Fiches 5 : Des outils financiers pour soutenir des activités économiques

- **Des outils de communication**

Fiche 6 : Communication , organisation d'évènement, et sensibilisation

> RÉALISATIONS

- Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi Pyrénées.
 - Domaine skiable de Val Cenis, convention de débroussaillage.
 - Vallée de Chamonix, mise en place de TIC, financement du transport du troupeau.
 - « Observatoire environnemental » sur le domaine skiable de Flaine.
 - Étalement de la neige de culture et naturelle pour une fonte plus rapide.
 - Mise à disposition du réseau d'eau des réserves collinaires vers les agriculteurs à Bellevaux.
 - Co financement de passages canadiens à Valmorel.
 - Redistribution aux agriculteurs d'une partie de la taxe de la loi montagne perçue sur le CA des remontées mécaniques dans la commune d'Albiez-Montrond.
- Autres exemples rapportés dans le guide

Contact Presse et inscriptions

Chambres d'agriculture France - APCA

Iris Roze - 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26

iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Contact presse Domaines Skiabiles de France

Agence Duodecim

Florence Steurer - 06 80 73 10 04

florence@duodecim.com

www.domaines-skiabiles.fr